A retourner par courrier ou à déposer au bureau : **ELIOR RESTAURATION**

190 route de Cannes - 06130 GRASSE Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h00 - 06 33 66 53 82 (pas de SMS) Accueil du Public du lundi au vendredi de 13h à 17h



INSCRIPTION/REINSCRIPTION 2025-2026 Restauration Scolaire / PAI

A partir du 13 juillet 2025, votre enfant ne pourra déjeuner qu'à compter du 8 septembre 2025

Pour toute inscription faite après le 1 ^{er} septembre 2025, 10 jours de carence seront appliqués)			
COORDONNEES DU RE	SPONSABLE LEGAL		CODE FAMILLE
M□ Mme□ NOM (en Majuscule):		(à retrouver sur vos factures)
Prénom:			
Adresse :			
CP Commune :			
∅:			
GARDE ALTERNEE: Un dossier complet obligatoire par parent SEMAINES PAIRES SEMAINES IMPAIRES			
ENFANT			
Nom:Prénom:			
Date de naissance : .	te: ECOLE:		
CLASSE: PS MS GS (maternelle)			
CP□ CE1 □ CE2 □ CM1 □ CM2□ (élémentaire)			
ULIS PAI Alimentaire			
Premier Repas : 1 ^{er} jour de la rentrée autre date : (à préciser) :			
REPAS:			
CONVENTIONNEL Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ (viandes et poissons, si porc : uniquement le jeudi)			
VEGETARIEN Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ (loi Egalim : sans poisson et sans viande)			
Tout changement de régime alimentaire doit être fait par écrit au bureau des encaissements ELIOR (autorisé 1 fois par an)			
Je soussigné(e)reconnais avoir pris connaissance du règlement de service de la restauration scolaire de			
la Ville de Grasse.			
		G	rasse, le
Signature PIECES A JOINDRE: (TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE)			
Justificatif de domicile (facture électricité/gaz, internet, téléphone, loyer de moins de 3 mois)			
Attestation du quotient familial de moins de 3 mois ou dernier avis d'imposition sur le revenu de tous les membres du foyer			
Attestation d'assurance extrascolaire 2025/2026 (<u>responsabilité civile et garantie individuelle accident</u>)			
Prélèvement automatique : RENOUVELLEMENT			
1ère MISE EN PLACE (joindre RIB + mandat)AUTRE (CB, application, chèque, espèces)			
AUTRE (CB, application, cheque, especes)			
	ECOLES MATERNELLES	ECOLES ELEMI	ENTAIRES
TARIFS APPLICABLES	ECOLES MATERIALES		
AU 1 ^{ER} JANVIER 2025	QF de 0 à 399 : 3.23 € QF de 800 à 899 : 4.27 €	QF de 0 à 399 : 3.32 €	QF de 800 à 899 : 4.82 €

QF de 400 à 699 : 3.58 € QF de 900 à 1099 : 4.66 € QF de 700 à 799 : 3.89 € QF de 1100 à 1399 : 4.73 € QF de 1400 et + : 5.04 € Hors Communes : 5.16 € PAI:1€

QF de 900 à 1099 : 5.16 € QF de 400 à 699 : 3.71 € QF de 700 à 799 : 4.05 € QF de 1100 à 1399 : 5.44 € QF de 1400 et + : 5.56 € Hors Communes : 5.67 € PAI:1€